

**ATTRACTIVITÉ CHALLENGES NUMÉRIQUES 77 : DÉCOUVREZ
LES CANDIDATS ET VOTEZ !**

© Yann Piriou

Le concours « Challenges numériques 77 », dédié aux acteurs publics et privés porteur d'un projet digital en Seine-et-Marne, est ouvert depuis le 1er février au vote du public. Vous avez jusqu'au 7 mars pour choisir le projet numérique seine-et-marnais que vous préférez parmi 15 candidats.



Créé le: 2/02/2021

- Mis à jour le : 9/02/2021

Cette année, 15 entreprises se sont portées candidates pour le concours [Challenges numériques 77](https://www.challengesnumeriques77.fr/) (<https://www.challengesnumeriques77.fr/>). De la culture au MarketPlace, en passant par l'agriculture, la santé et le commerce de proximité, de nombreux secteurs sont représentés à travers des projets numériques aussi innovant et intéressant qu'utiles.

Un concours digital et local

Ce concours numérique made in Seine-et-Marne est organisé à la fois par la Chambre de commerce et de l'industrie, l'agence Seine-et-Marne attractivité ainsi que le Département de Seine-et-Marne. L'objectif ? Donner une meilleure visibilité aux projets digitaux développés par des acteurs seine-et-marnais et soutenir financièrement leur activité. À la clé, trois prix seront remis aux lauréats du concours : pour le premier gagnant, une enveloppe de 3 000 € lui sera versée, puis le deuxième lauréat recevra un prix de 2 000 € et le troisième 1 000 €.

Comment participer ?

Vous êtes chefs d'entreprises, un élu, une institution ou un partenaire du concours ? Participez aux Challenges numériques 77 en votant directement en ligne, entre le 1er février et le 7 mars 2021, depuis la plateforme [challengesnumeriques77.fr](https://www.challengesnumeriques77.fr/) (<https://www.challengesnumeriques77.fr/>).



Les 15 candidats au concours 2021 ainsi que leur projet sont à retrouver sur le site [challengesnumeriques.fr](https://www.challengesnumeriques77.fr/) (<https://www.challengesnumeriques77.fr/>).